

Le Mag

de Saint-Paul de Vence

S A I N T
P A U L
D E
V E N C E



DOSSIER SPÉCIAL

La programmation
estivale se dévoile !

ACTUS

Ça bouge
à Saint-Paul !

JEUNESSE

Zoom sur le centre
de loisirs

ÉLECTIONS

Tous aux urnes !

N°01

JUIN
JUILLET
AOÛT
2021

sommaire

3 ÉDITO

Cap vers l'avenir !

4-5 GRAND ANGLE

Hommage à Joseph Le Chapelain

6-9 ACTUS

- 6 Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence
- 8 À l'heure de l'été



10-13 DOSSIER SPÉCIAL

La programmation estivale
se dévoile !



14-15 POINT DE VUE

« Il est essentiel de faire, mais aussi
de faire savoir ! »

16-17 JEUNESSE

Nos petits Saint-Paulois

18-21 VIE CITOYENNE

- 18 Le conseil municipal
- 20 Les tribunes
- 21 Tous aux urnes

22 CCAS

La parole est donnée

23 CARNET

Naissances, décès, mariages
Numéros utiles

MAGAZINE D'INFORMATION ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SAINT-PAUL-DE-VENCE // Directeur de la publication : Jean-Pierre Camilla // **Adjointe au Directeur :** Catherine Houzé // **Rédacteur en chef :** Venere Renard // **Rédacteur en chef adjointe :** Mégane Medina // **Contact rédaction :** 04 93 32 41 62 ou com.mairie@saint-pauldevence.fr

Crédits photographiques : Romain Le Lan, France Descamps, Julien Alcaraz, Adrien Thibault, l'Office du Tourisme de Saint-Paul-de-Vence, le CRT PACA, le Festival de musique classique et jazz Saint-Paul-de-Vence, CréationGames, Freepicks, Pixabay. La mairie de Saint-Paul-de-Vence remercie tout particulièrement Romain Le Lan pour avoir mis ses talents de photographe au service de notre commune // **Conception et mise en page :** CreaMania // **Impression :** Riccobono // Imprimé en 3 600 exemplaires. Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).





édito

Cap vers l'avenir !

La crise sanitaire, les attentats... Le début de l'année 2021 a été difficile pour toutes et tous. Et notre commune n'a pas été épargnée, suite aux différentes procédures d'appel concernant les élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020.

Mais l'hiver ne dure jamais ; l'arrivée des beaux jours est annonciatrice d'espoir et porteuse de bonnes nouvelles. Avec l'appui des agents municipaux, mon équipe et

notre commune et la faire rayonner par-delà nos frontières. C'est dans cette même dynamique que nous avons lancé une page Facebook et imaginé une nouvelle revue municipale. Notre volonté : être toujours plus proches de vous pour vous faciliter l'accès à l'information.

Enfin, vos élus se sont mobilisés pour vous offrir une programmation estivale hétéroclite. Le Festival de Saint-Paul-de-Vence musique classique et jazz, la 2^e édition de la Biennale de Saint-Paul-de-Vence, les séances de cinéma sous les étoiles, les Nocturnes des commerçants... Les temps forts seront nombreux pour répondre aux goûts et aux attentes de chacun. Nous savons combien il en va du sort de nos commerçants, restaurateurs, hôteliers. Alors, ensemble, faisons de cet été, une réussite ! Cap vers l'avenir !

“

Ce n'est pas la force, mais la persévérance, qui fait les grandes œuvres.

Samuel Johnson

moi-même sommes à pied d'œuvre. En 12 mois, tant de chantiers ont déjà vu le jour !

Parmi ceux finalisés, figure notamment la création d'un logo. Objectif : rendre visible

Jean-Pierre Camilla



Il y a des sourires qui ne s'oublient pas ; celui de **Joseph Le Chapelain** en fait partie. Cet amoureux de Saint-Paul-de-Vence nous quittait le 29 mars 2021, après une longue bataille contre la maladie. Habitants, élus, agents municipaux... tous ont salué **l'ancien maire** lors d'un émouvant enterrement le 1^{er} avril. Homme "de dialogue" aux "qualités indéniables", il a notamment été à l'origine des projets suivants : le projet européen **SuCCeS**, la **Biennale internationale** de Saint-Paul-de-Vence, l'**extension de l'école** et la création de la **médiathèque, l'assainissement des finances** de la commune...

grand angle



Ça bouge à Saint-Paul-de-Vence

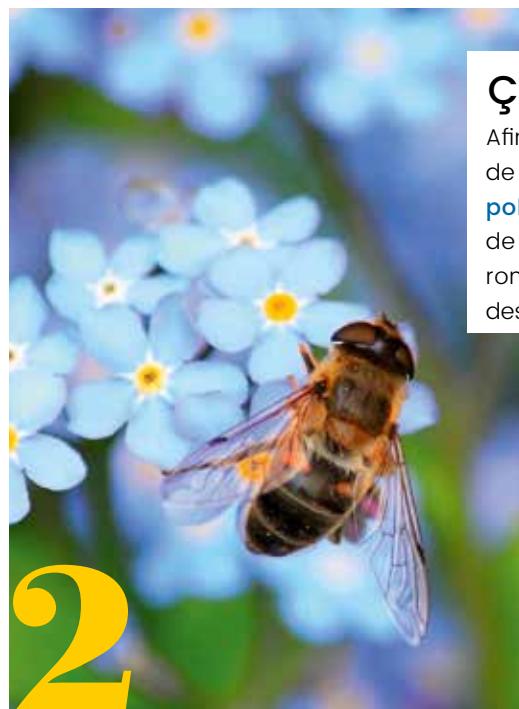
1

Inventaire citoyen de la faune et de la flore : c'est parti !

Convaincu que le patrimoine naturel local mérite d'être préservé, Mr le Maire a signé le 21 mai [une convention de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels](#). Reconnu pour son savoir-faire depuis 36 ans, cet organisme bénéficie de la confiance et de l'appui de nombreuses instances comme l'Union Européenne, l'État ou encore la Région Sud.

Et le premier chantier est déjà lancé ; il s'agit de la réalisation d'un inventaire citoyen faunistique et floristique.

➤ [Plus d'informations auprès du service environnement de votre mairie.](#)



2

Ça bzzz à l'école !

Afin de préserver notamment nos abeilles, l'école devient "zone de Bzzz", c'est-à-dire un [espace nectarifère pour les insectes polliniseurs](#). Le potager a donc été ensemencé de graines de fleurs mellifères, fournies par l'association Agir pour l'environnement. Objectif : sensibiliser les enfants à la préservation des insectes.

à vos agendas

➤ Collectes de don du sang :

- Jeudi 1^{er} juillet, de 15 h à 19 h,
Place du jeu de boules.
- Mardi 26 octobre, de 9 h 30 à 13 h,
Place du jeu de boules.
Inscriptions obligatoires.

➤ **Le 29 septembre** : fête de la Saint-Michel, organisée par le Comité des Fêtes et le Club de l'Amitié Saint-Pauloise.



Circino, une chasse aux trésors très locale

Saint-Paul-de-Vence aura très prochainement son propre jeu de société : **Circino, le chasseur de trésors !** Pour que petits et grands puissent découvrir notre commune et le département des Alpes-Maritimes tout en s'amusant, la société Créacom Games a imaginé un jeu à la croisée d'*Indiana Jones* et de *Jumanji*. Ici,

pas besoin d'avoir une connaissance particulière de notre territoire ; seuls le hasard et le talent d'aventurier des joueurs permettront de gagner la partie !

> **Sortie prévue à l'automne.**

Pour plus d'informations, restez informés en vous rendant sur notre site Internet.

CA PÉDALE FORT

L'Office du Tourisme de Saint-Paul-de-Vence vient d'obtenir le label Accueil Vélo. Cette marque nationale garantit un accueil et des services de qualité aux voyageurs cyclistes : transfert de bagages, location et lavage vélo...



5 Saint-Paul-de-Vence à l'affiche

À la télévision, dans les abris de bus, sur les réseaux sociaux ou online... Notre commune est à la une de la **nouvelle campagne de promotion de la destination Côte d'Azur** France, menée par le Comité Régional du Tourisme. De quoi faire rayonner notre village en France et à l'étranger !

À l'heure d'été

1. Moustique tigre : méfiez-vous de l'eau qui dort !

L'Aedes Albopictus, alias moustique tigre, est de retour ! Désormais bien implanté sur notre territoire, il se développe dans toutes les eaux stagnantes ; un seul bouchon d'eau minérale suffit pour que la femelle puisse pondre jusqu'à 200 œufs (et ce tous les cinq jours). Alors ensemble, veillons à supprimer toutes les sources d'eaux stagnantes : dans vos jardins, sur vos balcons...

Stop aux fake news ! Même si le moustique tigre peut être vecteur de maladies vectorielles (dengue, chikungunya, Zika), il ne peut pas transmettre la Covid-19.



2. Des vacances en toute sérénité !

Près d'un Français sur deux part en vacances l'été. Si c'est votre cas aussi, avez-vous pensé à la sécurité de votre maison ? Parce que la saison estivale est propice aux cambriolages, notre police municipale renouvelle **l'opération tranquillité vacances**. Quotidiennement, nos policiers ou les gendarmes vençois effectuent une surveillance de votre



résidence. À chaque passage, un avis est déposé dans votre boîte aux lettres. Pour bénéficier du dispositif, déposez votre demande auprès de la police municipale, au moins deux jours avant votre départ. Formulaire disponible sur notre site internet.

3. Documents d'identité, l'indispensable des vacances

À l'approche des vacances, vous aurez peut-être besoin de **refaire votre carte d'identité ou votre passeport**... Attention, votre mairie n'est pas agréée pour ces documents. Pour les refaire, nous vous invitons à vous rendre dans une mairie équipée : Vence, Cagnes-sur-Mer ou encore Villeneuve-Loubet.

Le pense-bête : Prenez rendez-vous en amont et munissez-vous des pièces nécessaires. Détails sur le site de votre mairie.

4. Nuisances sonores : et je coupe le son !

Profiter du chant des cigales, c'est possible... À condition que chacun joue le jeu ! Particuliers, tous **les travaux de bricolage ou de jardinage pouvant causer une gêne** peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- Professionnels, vous êtes aussi concernés ! Les travaux bruyants sur la voie publique et les chantiers proches des habitations doivent être interrompus entre 20h et 7h en semaine, et toute la journée les dimanches et jours fériés.

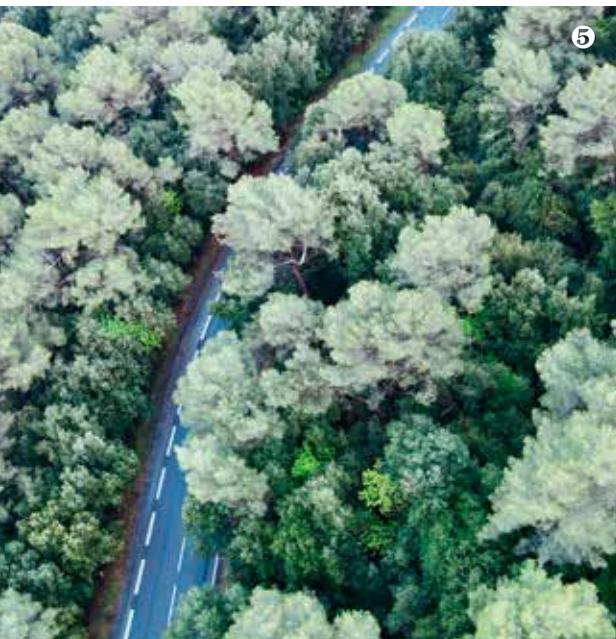
5. Préservons notre forêt

Fortement exposée au risque d'incendies de forêts, notre ville passe en période rouge à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 30 septembre*. **Le brûlage des déchets verts est donc interdit** (article 84 du règlement sanitaire départemental) et aucun cas dérogatoire ne peut exister. Néanmoins, des solutions alternatives au brûlage des déchets verts existent : broyage, compostage individuel, déchèterie...

Bonnes pratiques !

- Pendant cette période, portez une attention particulière à l'usage du feu.
- La prévention par le débroussaillage est la meilleure protection contre les risques d'incendie. Cette opération doit donc être réalisée par tous les propriétaires lorsque le risque est le moins élevé, c'est-à-dire entre octobre et juin.

*sauf si extension de la période par la préfecture.



côté médiathèque



LE COIN LECTURE

La collection d'ouvrages s'enrichit.

de nombreuses nouveautés viennent de faire leur apparition sur les étagères. Les plus grands pourront notamment retrouver : 1991 de Frank Thilliez, *Intuito* de Laurent Gounelle, *Les possibles* de Virginie Grimaldi, *Un été avec Rimbaud* de Sylvain Tesson...

Côté jeunesse, notons l'arrivée de : *Mortelle Adèle - Toi, je te zut !* de Mr Tan et Diane Le Feyer, *Émile et Margot - C'est pas gagné* d'Anne Didier et Olivier Deloye, *Ortie et Douce - L'école des pouvoirs* d'Elodie Shanta, *Mes premières questions : qu'est-ce qu'un virus ?* de Katia Daynes et Kirsti Beautyman...

LES EXPOSITIONS

La médiathèque accueillera :

- Du 28 juin au 10 juillet, **l'exposition itinérante sur l'astronomie et la pollution lumineuse**, réalisée par l'association villeneuvoise Spica.
- En octobre, **l'exposition itinérante "Les orchidées sauvages en région PACA"**, proposée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA (CEN PACA), avec le soutien de la Région PACA.

La programmation estivale se dévoile

Qui dit **arrivée de l'été**, dit **place aux festivités** ! Et cette année, votre mairie a fait le choix de vous proposer une saison estivale **tout en rythmes et en douceurs**. Détails...



du
19/07
au
29/07

Place à la musique avec le Festival de Saint-Paul-de-Vence classique et jazz

Cette année, le Festival de Saint-Paul-de-Vence s'apprête à souffler sa 10^e bougie. Alors pour cette édition, Julien Kieffer, directeur du festival, a prévu **une programmation virevoltante** : récital de piano, envolée klezmer et tzigane, hommage aux musiques populaires de la fin du 19^e siècle et 20^e siècle... Vous n'aurez plus qu'à vous laisser emporter par les airs de musique tout en profitant du cadre unique, au pied des célèbres remparts.

➤ **Tarif plein : 35€, tarif adhérent : 32€, tarif réduit : 15€.**

Avec la Biennale Internationale Saint-Paul-de-Vence, l'art contemporain s'invite dans l'espace public

Pour cette 2^e édition, la Biennale Internationale Saint-Paul-de-Vence vous invite à **une promenade culturelle et artistique** sur les remparts, dans les rues et sur les places du village. Tout au long du parcours, vous découvrirez les œuvres de **18 artistes**, de toutes nationalités, provenant de la scène artistique émergente. Réunis par Catherine Issert, commissaire d'exposition, ils vous convient à vous évader, vivre l'instant présent, rêver... Pour vous accompagner, six médiateurs vous aideront, tous les après-midis, à rencontrer les œuvres et leurs créateurs.

Parallèlement, "Une galerie-un artiste" vous propose un parcours à travers 12 galeries saint-pauloises.

➤ **Parcours libre.**

du
26/06
au
02/10

Le Temps d'une routine, 2017,
Kokou Ferdinand Makouvia
©Adrien Thibault

À ne pas manquer !

Pour célébrer le lancement de la Biennale Internationale de Saint-Paul-de-Vence, le **Crossover Summer** fait son grand retour le **2 juillet**. Au programme : une Arty Party à l'ambiance très "chill". Aux platines, est d'ores et déjà annoncé Kid Francescoli, artiste connu mondialement pour son univers electro-pop onirique.



L'exposition «Les Giacometti : une famille de créateurs»

La Fondation Maeght vous invite à découvrir l'une des plus célèbres familles originaires du village suisse de Stampa. Autour d'Alberto, mondialement connu, Peter Knapp, commissaire de la nouvelle exposition, réunit : son père Giovanni, son cousin Augusto (tous deux peintres) et ses deux frères, Diego son cadet (sculpteur et designer) et Bruno, le plus jeune (architecte). Pour la première fois, plus d'une trentaine d'œuvres permettront d'aborder l'histoire extraordinaire et unique de ces 5 artistes ayant marqué le XX^e siècle.

➤ **Plein tarif : 16€, tarif réduit : 11€. Gratuité enfants de -10 ans, personnes en situation d'handicap.**



du
03/07
au
14/11

à compter
du
25/06



L'ouverture de la Fondation CAB Saint-Paul-de-Vence

Nouvelle adresse culturelle pour notre village : **la Fondation CAB** s'installe au 5766 Chemin des Trious, dans un bâtiment des années 1950, anciennement Galerie Pieters. Entièrement rénové par Charles Zana, architecte et designer français, ce nouvel espace est consacré à l'art minimal et conceptuel. Disposant de plusieurs espaces d'exposition, la Fondation propose une double programmation :

- la **présentation d'une partie de sa collection**, co-curatée par Hubert Bonnet et Joost Declercq,
- une exposition saisonnière : **Structures of Radical Will**. Sous la curatelle de Béatrice Gross, commissaire d'exposition spécialisée, elle explore la question de la physicalité mise en jeu par des formes et pratiques affiliées au minimalisme. Elle associe des figures issues de la période des années 1960/1970 à des artistes contemporains aux créations récentes. Parmi les artistes exposés, on retrouve notamment : Béatrice Balcou, Marion Baruch, Andre Cadere, Sol LeWitt, François Morellet ou encore Stanley Brown.

**QUE SERAIT
NOTRE VILLAGE
SANS SES FÊTES
TRADITIONNELLES ?**

Le pique-nique blanc,
la fête de la Saint-Roch,
la célébration de la Sainte-Claire...
sont autant d'occasions de se
retrouver entre Saint-Paulois ! Et
comme chaque année, la saison
estivale sera lancée par la fête
de la Saint-Jean, organisée par
le Comité Officiel des Fêtes.
Impossible de manquer ces
rendez-vous 100 % folkloriques !





À vivre aussi !

LES NOCTURNES DES COMMERÇANTS

S'offrir une virée shopping, à la tombée du jour, dans une ambiance musicale et festive, ce sera possible tous les vendredis en juillet et août ! Et pour lancer ce rendez-vous hebdomadaire, 14 boutiques (vêtements, bijoux, chaussures) organisent un défilé de mannequins professionnels. Pour plus d'informations sur les conditions d'accès, rapprochez-vous de l'Office du Tourisme.

LES 3 SÉANCES DE "CINÉMA SOUS LES ÉTOILES"

Partagez un moment d'émotion autour d'un film projeté en plein air, sur la place de la Courtine à l'heure où les derniers rayons de soleil s'attardent sur les remparts...

LES 2 REPRÉSENTATIONS DE DANSE DE LA TOURNÉE MOSAÏQUE

Proposées par la Région Sud, elles seront accessibles gratuitement à toutes et tous. Que le spectacle commence !

Demandez le programme !

JUIN

SAMEDI 19 // 20h

Fête de la Saint-Jean

Spectacle «Gipsy»

> Place de la Courtine. Réservations auprès de l'Office du Tourisme. 5€/personne avec une boisson incluse (hors champagne).

VENDREDI 25 //

Lancement de l'exposition de la Fondation CAB Saint-Paul-de-Vence

SAMEDI 26 //

Lancement de la 2^e édition de la Biennale Internationale de Saint-Paul-de-Vence

> Place Neuve.

JUILLET

JEUDI 1^{er} // 19h

Le pique-nique blanc

> Place Neuve. Gratuit, jauge limitée.

JEUDI 1^{er} //

Exposition itinérante sur l'astronomie et la pollution lumineuse

> Médiathèque de Saint-Paul-de-Vence

VENDREDI 2 // 19h

Crossover Summer - Arty Party

> Place de la Courtine. Prévente : 15€, vente sur place : 20€.

SAMEDI 3 // 10 h-19 h

Lancement de l'exposition «Les Giacometti, une famille de créateurs»

> Fondation Maeght. En juillet et août.

VENDREDI 9 // 18h

Lancement des Nocturnes des commerçants avec défilé (vêtements, bijoux, chaussures)

> Place Neuve.

SAMEDI 10 // 21h

Cinéma sous les étoiles.

> Place de la Courtine. 5€. Gratuit pour les -12 ans.

MARDI 13 // 20h30

Spectacle «Cabaret»

> Place de la Courtine. Réservations auprès de l'Office du Tourisme.

VENDREDI 16 // 18h

Les Nocturnes des commerçants

> Point de vue, Grande Fontaine, Place de la mairie.

SAMEDI 17 // 21h

Cinéma sous les étoiles.

> Place de la Courtine. 5€. Gratuit pour les -12 ans.

LUNDI 19 // 21h

Soirée de lancement - Festival de Musique Classique et Jazz

Artiste : Fazil Say (Récital piano).

> Place de la Courtine.

MERCREDI 21 // 21h

Concert Festival de Musique Classique et Jazz

Artiste : Paul Lay trio (Piano, chant, et contrebasse - Jazz), «Deep Rivers». Lauréat des Victoires de la Musique Jazz 2020.

> Fondation Maeght.

JEUDI 22 // 21h

Concert Festival de Musique Classique et Jazz

Artistes : Kantorow père et fils : Jean-Jacques Kantorow (violon) et Alexandre Kantorow (piano)

> Place de la Courtine.

VENDREDI 23 // 18h

Les Nocturnes des commerçants

> Point de vue, Grande Fontaine, Place de la mairie.

La bonne idée

De la famille ou des amis de passage ? Et si c'était l'occasion de (re)découvrir autrement notre commune ? L'Office du Tourisme vous propose de nouvelles visites :

- Inédit ! Traversez les époques lors d'une **visite guidée en réalité augmentée**. Muni d'une tablette numérique et accompagné par un guide-conférencier, vous vivrez une expérience unique.

Le petit + : Rémy, la petite mésange bleue, saura susciter la curiosité des plus jeunes.

- À la nuit tombée, profitez de la quiétude du village pour vous laisser conter toutes ses légendes et tous ses secrets. La visite guidée aux lanternes est une expérience unique !

> Plus d'informations et réservations auprès de l'Office du Tourisme : 04 93 32 86 95 ou www.saint-pauldevence.com



SAMEDI 24 // 21h
Concert - Festival de Musique Classique et Jazz
Artiste : Quatuor Modigliani
> Place de la Courtine.

DIMANCHE 25 // 21h
Concert - Festival de Musique Classique et Jazz
Artistes : Marina Chiche (violon), Astrig Siranossian (violoncelle) et Nathanaël Goin (piano)
> Place de la Courtine.

MARDI 27 // 21h
Concert - Festival de Musique Classique et Jazz
Sirba Octet - « Tantz ! » Voyage au cœur de l'âme yiddish et tzigane
> Place de la Courtine.

VENDREDI 30 // 18h
Les Nocturnes des commerçants
> Point de vue, Grande Fontaine, Place de la mairie.

SAMEDI 31 // 17h
Signature du catalogue de la 2^e édition de la Biennale Internationale de Saint-Paul-de-Vence

AOÛT

JEUDI 5 // 21h
Procession descente aux flambeaux La fête patronale de la Sainte-Claire
> Église la Collégiale. Gratuit.

VENDREDI 6 // 18h
Les Nocturnes des commerçants
> Point de vue, Grande Fontaine, Place de la mairie.

VENDREDI 6 // 20h30
La Sainte-Claire
Spectacle « Dalida »
> Place de la Courtine. Renseignements auprès de l'Office du Tourisme.

SAMEDI 7 // 20h30
Spectacle « transformistes »
> Place de la Courtine. Renseignements auprès de l'Office du Tourisme.

DIMANCHE 8 // 20H30
Spectacle « Vintage Dream »
Concert rock, années 80
> Place de la Courtine. Entrée libre.

JEUDI 12 // 21h
Quatuor à corps de Mozart de la Compagnie 1Promptu - La Tournée Mosaïque.
> Place de la Courtine. Gratuit.

VENDREDI 13 // 21h
Répercussions solo d'Ana Pérez (1^{re} partie) et Gaia 2.0 de la Compagnie Bakhus (2^e partie)
La Tournée Mosaïque
> Place de la Courtine. Gratuit.

VENDREDI 13 // 18h
Les Nocturnes des commerçants
> Point de vue, Grande Fontaine, Place de la mairie.

LUNDI 16 // 9h
Célébration de la Saint-Roch
> Chapelle Saint-Roch. Gratuit.

VENDREDI 20 // 18h
Les Nocturnes des commerçants
> Point de vue, Grande Fontaine, Place de la mairie.

SAMEDI 21 // 21h00
 Cinéma sous les étoiles.
> Place de la Courtine. 5 €.
Gratuit pour les -12 ans.

VENDREDI 27 //
La nuit de la chauve-souris
> Auditorium de Saint-Paul-de-Vence.
Nombre de places limitées, réservation conseillée.

“

Il est essentiel de faire, mais aussi de faire savoir !

Magazine, réseaux sociaux, logo... C'est un véritable vent de nouveautés qui souffle sur la communication de votre mairie. Décryptage par **Catherine Houzé**, 3^e adjointe, déléguée à la communication, à la culture et à l'évènementiel, et **Venere Renard**, responsable du service communication.

// Pourquoi la mairie a-t-elle souhaité se doter d'un service communication ?

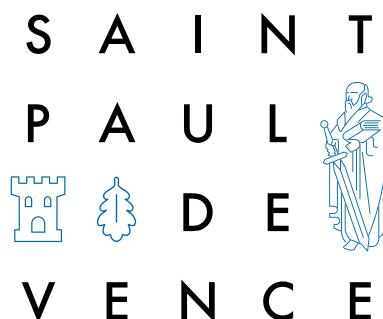
C.H. : Jusqu'à présent, la mairie ne possédoit pas de service communication à proprement parler. Il était donc **difficile pour les Saint-Paulois de connaître les actions qui avaient été mises en place**. Et avec la crise sanitaire, ce phénomène s'est accentué ; nous devions garder ce lien

de proximité avec les administrés mais cela s'est révélé difficile du fait du confinement et des mesures sanitaires. Par ailleurs, Jean-Pierre Camilla souhaitait que ce mandat soit placé sous le signe de la transparence. C'était donc indispensable de créer un service communication au sein de la mairie.

Quelles sont ses priorités ?

C.H. : Comme j'aime à le répéter, il y a le "savoir-faire" et le "faire savoir". Bien qu'ils soient complémentaires, ce sont deux principes bien distincts. C'est pourquoi nous avons demandé au service communication de réfléchir à la mise en place d'une stratégie sur le court terme afin de nous doter rapidement de moyens de communication... Mais aussi d'avoir une vue à plus long terme !

V.R. : Lors de nos premiers échanges, il est tout de suite apparu que l'image de la mairie était assez confuse. C'est pourquoi le travail a débuté avec la nouvelle identité graphique. Mais ce n'est pas le seul chantier



Le nouveau logo de Saint-Paul-de-Vence, représentatif du positionnement actuel de la ville et complémentaire au blason.

qui est en train d'être mené. Lancement de la page Facebook, création d'un nouveau magazine municipal, actions presse... Nous avons activé de nombreux leviers en quelques mois seulement ! Et ce n'est que la pointe émergée de l'iceberg ; avec Mégane, ma collaboratrice, nous travaillons parallèlement sur la communication interne. Objectif : fédérer afin de toujours mieux servir les Saint-Paulois.

// Que pouvez-vous nous dire concernant le logo ? Pouvez-vous nous l'expliquer ?

V.R. : Avant de nous lancer dans la création du logo, nous avons d'abord mené une étude comparative de la communication des communes azuréennes : Beaulieu-sur-Mer, Biot, Sospel, Nice, etc. Nous l'avons ensuite élargi à d'autres villes en France, comme Cabourg, Arcachon ou encore Nantes... Et force est de constater que toutes possèdent un logo, complémentaire à leur blason, afin de véhiculer une dynamique et des valeurs différentes.

C.H. : Notre volonté est d'asseoir le positionnement de Saint-Paul-de-Vence. **Notre village est connu nationalement et internationalement ; il est important de continuer à faire rayonner son image.**

Le blason est et restera notre armoirie ; le logo, quant à lui, représente notre positionnement actuel : celui d'une commune qui se réinvente en permanence tout en veillant à préserver son ADN, son patrimoine, son goût prononcé pour l'art et sa douceur de vivre.

V.R. : Imaginé par l'agence Colibri, ce logo se veut résolument tourné vers le présent et l'avenir, tout en étant enraciné dans le passé. Il reprend d'ailleurs tous les éléments qui constituent le blason de la commune : Saint-Paul, la feuille de chêne et la tour seigneuriale. Sans oublier le bleu, clin d'œil au blason, mais aussi à notre territoire azuréen.

// Et ce magazine, alors ? Que pouvez-vous nous en dire ?

C.H. : C'est le nouveau rendez-vous semestriel ; d'ailleurs, le prochain numéro est déjà prévu pour la fin d'année. Son leitmotiv : mettre en avant l'actualité de notre commune, les actions menées par votre mairie, les prochains temps forts, des personnalités locales...

V.R. : Les Saint-Paulois veulent être au courant de ce qui se passe dans leur commune. Et le magazine est là pour répondre à cette attente. Il est complémentaire à nos outils digitaux : site internet, réseaux sociaux... Ainsi, il permet à toutes et tous d'accéder à l'information.

À gauche, Catherine Houzé, 3^e adjointe, déléguée à la communication, à la culture et à l'événementiel, et, à droite, Venere Renard, responsable du service communication.



Du côté des petits Saint-Paulois

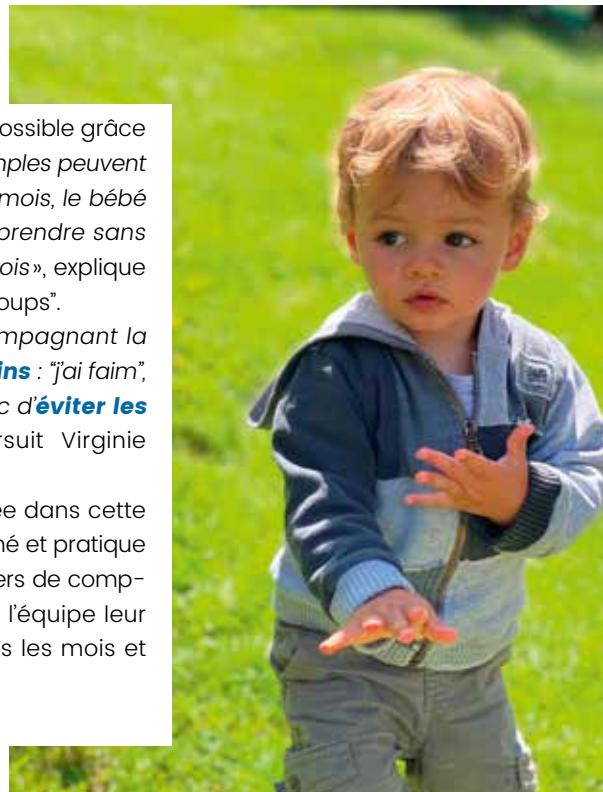
Des bébés signeurs au Mas des P'tits Loups

Échanger avec bébé avant qu'il n'acquière la parole, c'est possible grâce à la langue des signes. « Associés à la parole, des signes simples peuvent être utilisés dès 6 mois, dans la vie quotidienne. Vers 8-9 mois, le bébé sera en mesure de les restituer, et donc de se faire comprendre sans devoir attendre l'oralisation qui se produit entre 18 et 24 mois », explique Cathy Smietana, Directrice de la crèche "Le Mas des P'tits Loups".

« Cette communication gestuelle avec des signes accompagnant la parole a fait ses preuves. **Le bébé peut formuler ses besoins** : "j'ai faim", "j'ai soif"... Cela permet de **fluidifier les échanges**, et donc d'**éviter les sources de frustration ou d'incompréhension** », poursuit Virginie Giraudo, Directrice adjointe de l'infrastructure.

C'est donc tout naturellement que la crèche s'est engagée dans cette démarche il y a quelques mois. Tout le personnel a été formé et pratique quotidiennement la langue des signes, notamment au travers de comptines. Mais ce n'est pas tout ; pour impliquer les parents, l'équipe leur propose aussi l'apprentissage de 2 nouveaux signes tous les mois et des rencontres régulières avec les éducatrices.

➤ Plus d'informations sur l'espace famille de la crèche :
saintpauldevence.portail-familles.net



Cantine scolaire : en avant pour la labellisation Ecocert En cuisine !

Permettre aux enfants de mieux manger tout en agissant pour un monde durable, telle est l'équation qui est en train d'être résolue par le **Groupe scolaire la Fontette**. Avec pour objectif d'atteindre 75 % de repas bio et/ou provenant de circuits courts, la cantine scolaire espère décrocher les 2 premières carottes sur 3 du **label Ecocert En Cuisine**.

« Depuis plusieurs mois, nous travaillons à améliorer l'offre de notre restauration collective ; nous attribuons plus de place aux productions locales et/ou bio pour que les enfants mangent

plus sainement. Parallèlement, nous menons de nombreuses actions pour réduire le gaspillage alimentaire. C'est pourquoi nous espérons atteindre le niveau 2 de la labellisation courant 2021 » détaille Nathalie Laguna, directrice des Affaires scolaires.

À suivre...



En Cuisine 
On veut du bio à la cantine !

Activité

1, 2, 3... Cuisinez à 4 mains !

Comment allier **rafraîchissement et gourmandise** en cette période estivale ? Avec **les sucettes glacées aux fruits**, vous êtes sûr de ravir les petits gourmands. Une recette proposée par le service restauration du Groupe scolaire la Fontette.

- **Versez** des petits suisses aux fruits d'un même parfum dans un bol. **Ajoutez**-y des fruits.
- **Répartissez** le mélange dans des moules à glace (ou le cas échéant, dans les cases d'un bac à glaçons).
- **Plantez** des petits bâtonnets de bois au centre de chacun des moules.
- **Placez** le bac à glaçons au congélateur ou dans le compartiment à glaçons de votre réfrigérateur.
- Laissez reposer** 5 à 6 heures.
- **Démoulez** les sucettes glacées aux fruits. **Il ne vous reste plus qu'à déguster ! :)**

ZOOM SUR LE CENTRE DE LOISIRS ET LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Tri des déchets, composteur, potager collectif... Au-delà des actions déjà mises en place par le Groupe scolaire la Fontette, le centre de loisirs se mobilise pour sensibiliser nos petits Saint-Paulois aux éco-gestes.

1. Eau potable : préservons-la !

« L'eau potable, il ne faut pas la gâcher ; c'est une denrée rare et précieuse », « je fais attention quand ma petite soeur et moi, nous brossons nos dents », « chez nous, on se frotte les mains mais avec le robinet fermé car sinon, c'est comme si on jetait de l'eau par la fenêtre »... L'adage veut que la vérité sorte de la bouche des enfants... Et le moins que l'on puisse dire, c'est que nous

avons été surpris par la sagesse dont font preuve nos petits Saint-Paulois ! Depuis début mai, un nouveau projet prérisolaire autour du gaspillage de l'eau potable leur a été proposé.

« Nous souhaitons faire réfléchir les enfants sur l'usage de l'eau dans leur vie quotidienne et les accompagner dans la mise en place de petits gestes et solutions. Actuellement, nous sommes en train de fabriquer un récupérateur d'eau pour arroser notre potager », détaille Julien Alcaraz, Directeur. Et pour sensibiliser un maximum d'enfants autour d'eux, des ambassadeurs vont être nommés ; ils seront notamment chargés de créer des affiches informatives.

2. Oui au recyclage !

Lors de notre visite au centre de loisirs, les enfants ont tenu à nous montrer leur tout nouveau nichoir à oiseaux... Sa particularité : il est fait à partir de matériaux de récupération. « Être éco-citoyen, c'est aussi savoir offrir une seconde



vie aux objets. Ici, nous les transformons en œuvres d'art ou en instruments de musique, nous les repensons et les détournons. Les enfants développent ainsi leur esprit de créativité et leur capacité d'adaptation. C'est un exercice ludique qui permet de contribuer à la préservation de notre planète », commente Julien Alcaraz.

Le saviez-vous ?

Marine, Enzo, Kevin, Roxane, Juliette, Hugo, Ilona... Ils viennent de rejoindre les équipes du centre de loisirs. Afin que nos petits Saint-Paulois bénéficient d'un encadrement qualitatif, votre mairie a en effet recruté

8

animateurs pour le mois de juillet. Bonne saison à eux !



Votre conseil **municipal**



Jean-Pierre CAMILLA
Maire

Ils sont **les hommes et les femmes** qui vous représentent quotidiennement. Voici **les visages** du conseil municipal de Saint-Paul-de-Vence.



Laurence HARTMANN
1^{re} adjointe
Déléguée aux Affaires générales • Tourisme • Patrimoine et Développement durable

Pascal STACCINI
2^e adjoint

Délégué aux Finances • Fondation • Europe • Economies circulaires & numériques



Catherine HOUZÉ
3^e adjointe
Déléguée à la Culture • Événementiel • Communication

Franck CHEVALIER
4^e adjoint

Délégué au Social • Solidarité • Personnel • Politique de la Ville



Sylvie COLLET
5^e adjointe
Déléguée à l'Urbanisme

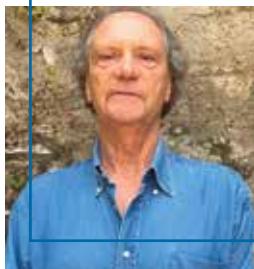


Conseillers

Edith CAUVIN
Déléguée aux Affaires
scolaires •
Petite Enfance •
Jeunesse • Sports

François BARTHES

Délégué à la Culture



Sandrine DALMASSO
Déléguée aux Logements
pour actifs • Écoles

Christelle DUMONT

Déléguée à la Crèche



Nadine GUIGONNET
Déléguée à la Politique
de la Ville

Marc NUTTIN

Délégué aux Finances



Jean-Louis RAFFAELLI
Délégué à la Sécurité

Mathieu ROUSSEAU

Délégué à l'Urbanisme



Sylvie TOLLE
Déléguée à l'Environ-
nement • Développement
durable • Économies
circulaires & numériques

Alain VADO

Délégué aux Travaux



Céline VOISIN
Déléguée au Social •
Solidarité



Alex ZULIANI
Délégué
à l'Événementiel
• Sports

Liste Saint-Paul à cœur

PHOTO NON
COMMUNIQUÉE

**Corinne
PAOLINI**



**Benoît
VÉRIGNON**



PHOTO NON
COMMUNIQUÉE

**Frédérique
SAPHORES-BAUDIN**



PHOTO NON
COMMUNIQUÉE

**Jean-Paul
FAURE**



PHOTO NON
COMMUNIQUÉE

**Sophie
CHARENSOL**

Le mot de Cap Saint-Paul

Les 20 et 27 juin, nous, Saint-Paulois, serons appelés à nous rendre aux urnes pour élire nos conseillers départementaux et régionaux. Alors que la proximité est plus que jamais une priorité, ce vote s'annonce primordial.

En effet, face à la fronde des conseillers généraux, les départements sont finalement préservés. Grâce à leur mobilisation, ils conservent toutes leurs compétences, hormis les transports, sur :

- l'action sociale. Les départements sont chargés de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, l'aide aux personnes âgées, à l'enfance et aux personnes handicapées. Ce sont les départements qui versent notamment le RSA et l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).
- la gestion des collèges.
- la voirie.
- le transport de personnes handicapées

Ce lien de proximité avec nos territoires est essentiel. Rappelons-nous les jours terribles vécus par la Vallée de la Roya ; grâce à sa connaissance du terrain et à son investissement, notre Département a déployé un projet ambitieux pour redonner vie à ces terres qui nous sont si chères : reconstruction des sentiers de randonnée pour refaire partir le tourisme, soutien aux entre-

prises et agriculteurs sinistrés pour que le tissu économique soit le moins impacté possible, guichet unique d'aide aux sinistrés...

Mais le département n'est pas seul ; au-delà de l'aide de l'État, il peut compter sur le soutien de la Région avec laquelle il partage un certain nombre de compétences comme :

- le sport
- le tourisme
- les langues régionales
- l'éducation populaire
- ou encore la culture

Ainsi, nous pourrons assister, cet été, à 2 merveilleuses et belles soirées autour de la danse contemporaine (spectacles de la Tournée Mosaïque initiées par la Région Sud). Nous profiterons également d'un moment unique lors de la soirée des Estivales – organisées par notre Département.

Quid des intercommunalités ?

Les intercommunalités devront compter, sauf dans les zones de montagnes et les îles, au moins 15 000 habitants au 1^{er} janvier 2017, contre 5 000 avant la réforme. Les intercommunalités qui comptent au moins 12 000 habitants pourront être maintenues. Elles sont chargées de compétences qui étaient auparavant du ressort des communes comme :

- la collecte et le traitement des déchets



- la promotion touristique
- les aires d'accueil des gens du voyage
- l'eau et l'assainissement (depuis 2020).

Et notre rôle d'élus communaux...

Les élus locaux ont obtenu l'abandon du projet de faire élire au suffrage universel direct les conseillers intercommunautaires. Et hormis les compétences qui sont attribuées aux intercommunalités, les communes conservent leurs prérogatives.

- Les centres communaux d'action sociale, les crèches et les foyers pour personnes âgées.
- L'urbanisme, comme la création de plan local d'urbanisme (PLU)
- Les écoles maternelles et élémentaires (sauf la rémunération des enseignants)
- Les voiries communales
- Les équipements sportifs
- Le tourisme

C'est dans ce cadre-là que notre liste œuvre au quotidien. C'est pourquoi, jamais, nous ne cesserez de vous servir... et donc, pour ce faire, de travailler aux côtés de vos conseillers départementaux et régionaux.

Le Mot de Corinne Paolini pour la liste Saint-Paul à cœur

Chers amis Saint-Paulois,

Voilà bientôt un an que notre équipe Saint-Paul à cœur vous représente sans relâche au sein du Conseil municipal, veillant aux intérêts de tous. En attente de nouvelles élections, nous avons mis à profit cette longue période pour mieux appréhender la gestion communale, identifier ses dysfonctionnements dans un esprit constructif, travailler aux fondements d'une unité bientôt retrouvée. Car c'est bien d'unité dont Saint-Paul a besoin !

Durant les 11 derniers mois, chacun de vous a vu sa vie changée, son activité impactée, ses liens familiaux parfois endeuillés... L'heure est à la responsabilité collective. Toutes les priorités doivent être revues ! Durement impactés par la crise, les Saint-Paulois n'ont pas à souffrir de division ou

d'arbitrages inégaux. Le déconfinement de notre économie doit se faire dans l'équité et le rassemblement. Force de proposition, notre équipe travaille à analyser l'impact de la crise sur nos actifs, nos séniors, notre jeunesse, afin de mieux faire entendre votre parole et, plus largement, de veiller à la bonne utilisation des finances publiques.

De ce travail de fond émergera le Saint-Paul nouveau, empreint d'humanité, fier de ses racines et fort de mesures vivifiantes, solidaires, concrètes ! Au plus près de vos urgences, nous avons également missionné notre équipe dans les quartiers pour remonter vos attentes et vous accompagner dans vos démarches. N'hésitez pas à nous contacter par mail : saintpaulcoeur@gmail.com, ou par téléphone : 06 82 72 10 12.

Tous aux urnes !

Reportées à plusieurs reprises (suite à la crise sanitaire), les **élections départementales et régionales** se tiendront **les 20 et 27 juin 2021**. Mais qui élit-on ? Quel est le rôle d'un conseiller départemental ? Et de celui régional ? **Réponses aux questions que vous vous posez** pour mieux comprendre et participer à cet évènement citoyen.



Qui élit-on ? Quelles différences entre les conseillers départementaux et ceux régionaux ?

Les **conseillers départementaux** gèrent notamment l'action sociale, les collèges et la voirie. Avec la loi NOTRe, leur rôle dans les actions de proximité a été renforcé.

Quant aux **conseillers régionaux**, ils sont plus particulièrement en charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, des transports et de la gestion des lycées et de la formation professionnelle.

Pour combien de temps sont élus les conseillers départementaux et régionaux ?

Qu'ils soient conseillers départementaux ou régionaux, vos élus le sont **pour 6 ans**.

Seul le mode de scrutin diffère :

- Binominal à deux tours pour les élections départementales
- De liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire pour les régionales.

Je souhaite voter mais je ne peux pas me rendre au bureau de vote le jour de l'élection. Comment faire ?

Départ en vacances, obligation professionnelle, problème de santé... Les motifs sont nombreux de ne pas pouvoir se déplacer pour aller voter. Alors, ayez le bon réflexe : **faire une procuration**.

À qui puis-je donner une procuration ?

Le **mandataire** doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous et il ne doit détenir que deux procurations.

Comment faire cette démarche ?

La procuration peut être réalisée :

- en ligne sur www.procuration.gouv.fr. Votre passage en gendarmerie ou au commissariat sera plus rapide.
- en vous rendant directement à la gendarmerie de Vence.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour des raisons médicales, un personnel de la gendarmerie peut venir jusqu'à vous.

À vos agendas

LES 20 ET 27 JUIN,
vos bureaux de vote seront
ouverts **de 8 h à 20 h**
à l'Auditorium de
Saint-Paul-de-Vence.



Il va y avoir du sport !

Contrairement aux idées reçues, le sport n'est pas réservé aux jeunes.

Bien au contraire, il est même **vivement recommandé aux séniors**. Pratiquer régulièrement une activité physique a de nombreux bienfaits : diminution des risques d'hypertension artérielle, réduction du stress, amélioration des défenses immunitaires, entretien des muscles...

«*Faire du sport, c'est aussi créer du lien social, et donc rompre son éventuel isolement et réduire le risque de dépression*», rappellent Monique Mauro, directrice du CCAS et Odile Martin, sa collaboratrice.

Et ça tombe bien puisqu'avec la fin du confinement, les activités sportives ont repris !

- Démarrez votre semaine du bon pied en participant à une **séance de gym et équilibre**, tous les lundis à l'Auditorium.
- Tous les mercredis de 9 h à 10 h, participez à un **cours de gymnastique douce et remise en forme** au City stade ou à l'Auditorium.

De nombreuses autres activités, organisées par des associations sportives et bien-être, sont également accessibles dans notre commune. Renseignements sur le site internet de notre ville.

Alerte canicule !

Cet été, de nouveaux épisodes de forte chaleur sont annoncés. Afin d'assurer le **bien-être et la sécurité de nos séniors**, le CCAS ouvre un registre nominatif sur lesquels peuvent s'inscrire les personnes :

- âgées de plus de 65 ans, vivant à domicile,
- âgées de plus de 60 ans, fragilisées par un problème de santé ou en situation d'handicap ou étant isolées.

La demande d'inscription peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, médecin, voisin, service à domicile).

Des **visites à domicile** par les agents du CCAS ou de la police municipale seront alors mises en place.

➤ **Plus d'informations au 04 93 32 41 12.**

➤ ET N'OUBLIEZ PAS, EN CAS DE CANICULE, ADOPTEZ LES BONS GESTES !

- Buvez et continuez à manger
- Ne consommez pas d'alcool
- Protégez-vous de la chaleur
- Si vous ressentez des symptômes inhabituels (maux de tête, sentiment de faiblesse, vertiges, poussée de fièvre...), contactez immédiatement votre médecin ou pharmacien.



À vos agendas !

- Rendez-vous à la rentrée à l'Auditorium pour participer au **Forum Bien Vieillir**, co-animé par la Mutualité Française. Date à venir prochainement
- En octobre, retour de la **Semaine Bleue**. Le mercredi 6 octobre, une journée «sortie» vous sera proposée. Destination «surprise». Programme à venir prochainement.

→ Retrouvez dans chaque numéro, l'état civil de notre commune*.

Ils nous ont quittés

Ginette BERGEON, née CHOYEAU (le 03/03) // Brigitte BORNEMANN, née REIMER (le 19/04) // Jeanine CORNIGLION, née CAMERA (le 08/03) // Bernard CHABANNES (le 06/02) // Inès COCHET, née TARDY (le 29/03) // Jean-Baptiste CORNELIS (le 08/03) // John GOLDENBERG (le 08/04) // Christiane NOTTOLI, née IMBERTI (le 01/03) // Charles LE MEHAUTE (le 29/03) // Hannelore STEIN, née LEMM (le 08/04) // Guy MAILFERT (le 12/02) // Laurent VIAL (le 28/03) // Michel VILLARET (le 05/04).

ILS AVAIENT TOUT PARTICULIÈREMENT MARQUÉ SAINT-PAUL-DE-VENCE ET SE SONT ENVOLÉS :

- **Colette CHAMPCLAUX**, née DESBRE. Disparue le 13/01/2021 à Antibes. Ancienne conseillère municipale, elle a occupé la fonction de présidente du Club de l'Amitié Saint-Paulois et a été trésorière et bénévole de l'Office du Tourisme pendant plus de 15 ans.
- **Alain CINQUINI**. Journaliste et photographe d'Yves Montand notamment, il a animé Radio Saint-Paul-de-Vence. Il a habité notre commune pendant plus de 20 ans.
- **Antoine COSTA, dit "Nanou"**. Originaire de La Ciotta, il a été fontanier de Saint-Paul durant de nombreuses années, avant d'intégrer les services techniques de la mairie.

* Cette liste est non exhaustive. Conformément à la législation, seuls figurent les noms pour lesquels nous avons eu l'autorisation de diffusion par les intéressés ou leurs familles.

Vos numéros utiles



Mairie : 04 93 32 41 00 // mairie@saint-pauldevence.fr

Office du tourisme : 04 93 32 86 95 // tourisme@saint-pauldevence.com

Police municipale : 04 93 32 41 41 ou 06 07 01 10 82 (urgences)

CCAS : 04 93 32 41 12 // ccas@saint-pauldevence.fr

Pharmacie : 04 93 32 80 78 • **La Poste** : 04 93 32 74 30

Gendarmerie de Vence : 04 93 58 03 20 • **Croix-Rouge de Vence** : 04 93 24 28 60

Violences conjugales info : 39 19

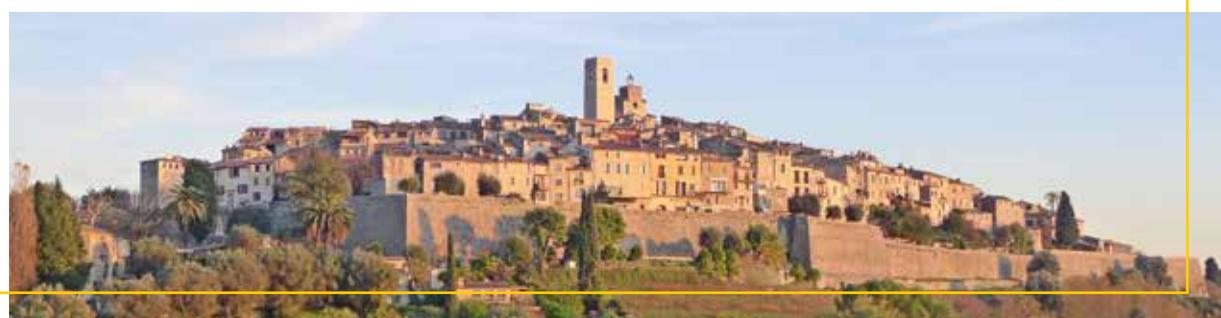
Ils viennent de naître

// Lisa BLANCHARD (04/02)
// David BUSSERY STOCKLER (17/02)
// Romy GANDOIN (4/03)
// Willow GIORSETTI (24/02)
// Zoé GUIGNONNET (24/02)
// Clémence MINGARDON (31/01)
// Jade TEROL (01/03)



Ils se sont dit "oui"

// Jean-Pierre BATRET & Jean-Paul MANGEOT (24/02)
// Louis GAGNARD & Fernanda ALVES FONTES (12/03)
// Marvin ICARDI & Chana TILLOI (27/01)
// Amandine MACHE & Romuald WILHEM (15/03)



Saint-Paul
de-Vence

ÉTÉ
2021

En rythmes & en douceurs

Spectacles & Animations

Cinémas sous les étoiles

Nocturnes des commerçants

Visites guidées à la lanterne

Concerts & Expositions

